

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n° DC2023-09**

Date de la convocation : 24/02/2023

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 76

Conseillers représentés : 14

Le 1er mars deux mille vingt-trois, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 006 NANJL Léopold , 008 CARRE Joël , 009 HERBAY Christelle , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 014 GOMEZ Jean-Baptiste , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 019 DEGUY Bernard , 021 LAURENT-CHAUVEY Pierre , 022 DESTENAY Roland , 025 NIZET Sylvain , 029 SIGNORET Francis , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 039 LAMBLLOT Laurent , 040 MATHIAS Frédéric , 041 SEMBENI Alain , 044 POUCEY Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danielle , 052 LELOUP Nathalie , 055 VERNEL Martine , 056 CHOAY Corinne , 058 RAULET Olivier , 060 MANCAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 069 OUDIN Hubert , 070 GROSSELIN Jacques , 073 BOXEBELD Pascal , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 080 LORFEUVRE Gérard , 081 ROBIN Dominique , 084 FLEURY Vincent , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 088 HANNEQUIN Laurent , 089 VAN DEN BERGH Charles , 090 PIRAS Caroline , 091 GUILLAUME Marie Pol , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLDY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 107 COLSON Pascal (depuis 20:04:18) , 108 COURVOISIER Frédéric , 110 DION Valentine , 111 DUGARD Yann , 112 FESTUOT Annie , 113 GODART Olivier , 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie ,

Ont donné procuration : 024 DE POUILLY Jean (à 046 SINGLIT Benoît) , 026 LOBIDEL Alain (à 010 CORNEILLE Jean-Pierre) , 031 LALLEMENT Séverine (à 034 CANNAUX Francis) , 042 HUSSON POISSON Fanny (à 044 POUCEY Eric) , 047 BECHARD Isabelle (à 040 MATHIAS Frédéric) , 051 RAGUET Philippe (à 021 LAURENT-CHAUVEY Pierre) , 054 VALET Bruno (à 037 LEFORT Sylvie) , 063 AUROUX Emmanuel (à 060 MANCAUX Christophe) , 067 ROUSSY Elise (à 062 PIEROT Chantal) , 096 LESOILLE Patrick (à 093 BOUILLON Daniel) , 114 HAUDECOEUR Agnès (à 110 DION Valentine) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) , 119 LESUEUR Patricia (à 111 DUGARD Yann) , 120 PAYEN Françoise (à 104 BOLDY Francis) ,

Secrétaire de séance : Mme Valentine DION

**OBJET : APPROBATION DE LA NOUVELLE PROGRAMMATION DU CONTRAT DE TERRITOIRE
ET AUTORISATION A SOLLICITER UN AVENANT N°2 AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES ARDENNES**

Vu la délibération n°DC2017/60 du 31/05/2017 approuvant le projet de contrat de territoire 2017/2019 à signer avec le Conseil Départemental ;

Considérant que l'enveloppe totale s'élève à 2 352 917 € de subventions du Conseil Départemental vers le territoire de l'Argonne Ardennaise. Elle est composée de 3 parties :

- Priorité 1 : soutenir l'économie et l'emploi d'un montant à hauteur de 40%, soit 941 167€
- Priorité 2 : Développer les équipements et infrastructures à hauteur de 55%, soit 1 294 104€
- Priorité 3 : Animer et valoriser le territoire à hauteur de 5%, soit 117 646€

Considérant que l'assemblée départementale a proposé de contractualiser par voie d'avenant avec l'intercommunalité pour prolonger, à montant identique, jusqu'en 2025 ce contrat ;

.../...

Délibération n°DC2023/09 – Page 2/2

Vu la délibération n°DC2019/131 du 19/12/2019 autorisant la signature d'un avenant au Contrat de Territoire avec le Conseil Départemental des Ardennes ;

Considérant la nécessité de faire un point de situation sur l'engagement des opérations et la mobilisation effective des crédits puisque tout crédit non consommé sera perdu pour le territoire à l'achèvement du contrat ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire DECIDE, par 62 voix POUR, 12 voix CONTRE (008 CARRE Joël, 033 VAIRY Lionel, 040 MATHIAS Frédéric, 047 BECHARD Isabelle (Frédéric 040 MATHIAS), 058 RAULET Olivier, 086 MACHINET Thierry, 090 PIRAS Caroline, 091 GUILLAUME Marie Pol, 094 MINET Maxime, 095 RICHALET Jean-Pol, 098 BESANCON Tony, 108 COURVOISIER Frédéric) 16 ABSTENTIONS (009 HERBAY Christelle, 015 THIERION Vincent, 017 BESTEL Bernard, 036 PIERSON Florent, 039 LAMBLOT Laurent, 063 AUROUX Emmanuel (Christophe 060 MANCAUX), 073 BOXEBELD Pascal, 074 DUMANGE Dominique, 075 GUERIN Anne Marie, 088 HANNEQUIN Laurent, 092 MOUTON Francis, 099 LE GALL Jean François, 107 COLSON Pascal, 110 DION Valentine, 114 HAUDECOEUR Agnès (Valentine 110 DION), 115 MACHINET Jean Baptiste) :

- De VALIDER l'évolution de la programmation telle que figurant en annexe
- D'AUTORISER le Président à solliciter un avenant au contrat de territoire auprès du Conseil Départemental des Ardennes sur cette base
- D'AUTORISER le Président à signer l'avenant n°2 au contrat de territoire et tout autre acte, à intervenir.

Le Président,



	enveloppe	programme	
		montant	en %age /enveloppe
Axe 1	341 257,6	631 397,6	23,95%
Axe 2	1 229 228,6	1 512 244,6	64,92%
Axe 3	317 646,6	457 300,6	1,44%
TOTAL	2 352 912,6	2 189 142,6	99,00%
RESTE A PROGRAMMER		164 775,28 €	